

Unité de sulfate ferreux à El Hadjar

L'unité de sulfate ferreux, au complexe sidérurgique d'El Hadjar, est entrée en service récemment avec une production de 88 tonnes par mois pour un besoin du complexe évalué à 45 tonnes/mois, dans le cadre de la valorisation des sous-produits sidérurgiques du complexe.

L'intérêt de cette unité réside dans ses capacités de transformation du sulfate de fer en chloro-sulfate ferrique. Ce dernier obtenu par injection de chlore est employé dans le processus de production d'eau industrielle.

La production de sulfate ferreux, plus précisément le recyclage du sous-produit du décapage du laminoir à froid, assure une triple rentabilité : l'arrêt des importations du chlore, la vente de l'excédent de production, la récupération du sulfate de fer.

Plusieurs organismes étatiques (le ministère de l'Hydraulique, l'EPEA, etc.) ont fait savoir leur intérêt pour l'acquisition de sulfate ferreux. Le complexe d'El Hadjar, pour valoriser le produit, avait conclu en mai 1975 un contrat avec la Compagnie internationale des eaux (CIE) pour la fourniture, le montage et la mise en service d'une unité de traitement de sulfate ferreux. La CIE a été contrainte de se retirer en 1983, en raison de difficultés de montage; la direction de l'énergie du complexe s'est, alors, attelée pour assurer le démarrage de cette unité. Les compétences de l'entreprise nationale « CELPAP-Baba Ali » ont été sollicitées.

SOCIALES : grèves persistantes dans diverses entreprises. — La presse algérienne continue de rendre compte de différents arrêts de travail dans l'ensemble du pays. Ainsi les travailleurs ont repris le travail, le 20 novembre, à l'unité de production de boissons gazeuses et alcoolisées (EMIB) de Annaba, après 10 jours de grève, et le 19 novembre au complexe lainier de Tebessa, où un accord est intervenu entre les grévistes, le directeur de l'entreprise et le directeur du complexe. De même, un arrêt de travail a touché du 15 au 20 novembre le port d'Arzew, paralytant toutes les opérations d'exportations d'hydrocarbures liquides et gazeux.

Série de grèves annoncées par la presse

A la faveur du climat qui règne en Algérie après les émeutes d'octobre, la presse rendait compte largement, début novembre, de grèves déclenchées souvent pour dénoncer la mauvaise gestion d'entreprises publiques, au moment où celles-ci doivent clarifier leur bilan financier avant de voir leur capital transféré aux Fonds de participation.

La grève la plus importante a lieu à Maghnia, près de la frontière marocaine, où 1 070 travailleurs d'une entreprise de céramique ont cessé le travail depuis une dizaine de jours. Les grévistes réclament le limogeage de la direction et de la section syndicale, accusée de complicité dans la mauvaise gestion de l'entreprise, qui accuse un déficit de 270 millions de dinars (1 franc = 1,1 dinar) et 110 millions de dinars de découvert pour l'exercice 1987.

A Ghazaouet, également dans l'Ouest du pays, 275 travailleurs du port ont déclenché, le 2 novembre, une grève pour réclamer la satisfaction de revendications en treize points, notamment la réintégration de 26 ouvriers licenciés.

A Bordj-El-Kiffan, près d'Alger, 259 travailleurs d'une unité de maintenance de la Société nationale de transports routiers (SNTR) sont en grève depuis le 5 novembre pour demander une augmentation de salaire et de limogeage du directeur de l'unité. Une grève avait déjà eu lieu dans cette entreprise entre le 5 et le 8 octobre, pendant les émeutes.

Le limogeage des directions est aussi demandée par les 90 travailleurs et enseignants du centre de formation professionnelle de Birkhadem, près d'Alger, et par ceux de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Chlef, à 200 km l'ouest de la capitale, qui réclament également la satisfaction de revendications salariales.

Le ministre de l'Intérieur reconnaît des cas de torture

Le ministre de l'Intérieur, M. Hedi Khediri, a reconnu, au soir du 3 novembre, à la télévision française qu'il y avait eu « des cas de torture », lors des émeutes sanglantes du mois d'octobre en Algérie. Selon le ministre, qui était interrogé à Alger par la chaîne Antenne 2, ces émeutes ont fait 161 morts. « Mais ce que je peux vous dire, c'est que ces cas de torture ont été faits par des individus — des agents de sécurité — sur leur propre initiative », a-t-il ajouté, affirmant que ces pratiques n'étaient pas le fait « de services organisés ou d'ordres donnés ».

Face à ces émeutes, « il fallait instaurer la sécurité et l'ordre, a-t-il dit, et c'est cela qui nous a obligé à demander à l'armée d'intervenir ». « L'armée a eu mission de rétablir l'ordre, l'armée l'a rétabli, et c'est cela, je crois qui est le plus important », a-t-il ajouté.

Parlant le jour du référendum sur la réforme constitutionnelle, le ministre a déclaré que la réforme politique entreprise dans son pays pourrait, à terme, aboutir à l'instauration du multipartisme. « Nous avons déjà parlé d'un front commun qui aura en son sein pratiquement toutes les tendances en Algérie et qui présage — si on lit bien la réforme — qu'on peut aller plus loin. On peut aller vers une forme de multipartisme, a-t-il dit, mais il faut que les conditions soient réunies ».

Apaiser l'agitation sociale

Le gouvernement algérien a repris l'initiative dans le domaine social pour tenter de résoudre rapidement les conflits sociaux qui se sont multipliés en Algérie depuis le début du mois de novembre (MTM du 11 novembre 1988, p. 3131); les grèves sont déclenchées en raison de problèmes socio-professionnels, mais aussi pour contester des gestionnaires, ce qui constitue « un fait nouveau », a dit, le 23 novembre, le ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, M. Nabi, qui a aussi noté l'absence de dialogue entre les travailleurs et les gestionnaires et l'absence de perspectives lorsque le dialogue n'est pas suivi d'effet.

L'agitation a aussi touché l'administration, avec des groupements organisés dans de nombreuses villes pour demander le départ du wali (préfet) de l'assemblée populaire communale (conseil municipal) et même d'un mouhafad (responsable régional du parti) (MTM du 25 novembre 1988, p. 3296 et 3297). Des terres de domaines d'Etat attribuées

à des particuliers, notamment des fonctionnaires, dans le cadre de l'application de la réforme de l'agriculture, ont également été occupées par des fellahs (paysans).

Le ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, partenaire privilégié des travailleurs, s'est rendu, le 22 novembre, dans la zone industrielle de Rouba-Réghaïa, à 30 km à l'est d'Alger. Cette zone, comportant quelque 35 000 travailleurs, est traditionnellement la plus contestataire du pays. Une grève de trois jours avait eu lieu au début de la semaine dernière au complexe de véhicules industriels de Rouiba. Dans le même temps, le ministre de l'Industrie légère, M. Mohamed Tahar Bouzghoub, s'est rendu à Blida, à l'ouest d'Alger, où une série de grèves était signalée. De nombreux autres hauts fonctionnaires se sont rendus dans les entreprises et établissements où des conflits ont eu lieu.

Mise en garde de l'APS contre la multiplication des grèves

L'agence officielle de presse APS a lancé une mise en garde contre la multiplication des grèves dans le pays, affirmant qu'il s'agit d'une « interprétation dangereuse de la démocratie » et d'une « manipulation qui ne veut pas dire son nom ». « Il est criminel de se saisir des revendications des travailleurs pour régler des comptes et accroître la tension sociale », écrit l'APS. « Certains semblent vouloir identifier le changement prôné à une vacance du pouvoir ou à un déclin de l'Etat, en un mot à l'anarchie (car) quel sens donner à cette multiplication des grèves dont beaucoup (sont déclenchées) pour des raisons fantaisistes? », ajoute-t-elle.

« Le coût des grèves est des plus douloureux à supporter », et « l'amélioration de la situation ne réside pas dans le changement des gestionnaires », selon l'APS, qui appelle les travailleurs à « isoler ceux qui poussent à la confrontation », et à adopter une « démarche constructive », en mettant « fin à la lutte des classes ».